

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 27 novembre 2019 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO – B. DANIS - C. NEGRI-AZAIS - S. JEAN - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER - G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par L. FABRE - G. REQUENA par J. LAFAGE - M. GROSSO par B. DANIS - S. SENEGA-SANCHEZ par S. JEAN - S. BERBEZIER par Y. MICHEL

Absents : A. CHOUKROUN - W. BIGNON - F. PEREZ

9. Appel à la solidarité pour les intempéries des 22 et 23 octobre 2019

Christian BILHAC, Maire de Péret, Président de l'Association des Maires de l'Hérault, Vice-Président de l'Association des Maires de France, a fait part à l'ensemble des communes de l'Hérault au vu des dégâts causés par l'épisode méditerranéen des 22 et 23 octobre derniers, ayant impacté la quasi-totalité du département, l'Assemblée générale de l'Association des Maires du Département de l'Hérault qui s'est tenue à Gignac le 26 octobre dernier, a décidé de faire appel à la solidarité des communes du département, en faveur des plus durement touchés.

Il est appartiennent au conseil municipal :

D'octroyer un don de 1500 € à l'AMF 34.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Ouï l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

À L'UNANIMITE

Octroie un don de 1500 € à l'AMF 34.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

**Pour copie conforme,
Le Maire, Yves MICHEL**

